

Séance du Conseil général du 27 janvier 2020

Rapport du conseil communal

7. Prendre connaissance du rapport du groupe de travail rebaptisé « Route de Moron » - améliorations des circulations et de la sécurité sur la route de Moron à Malleray
-

Le conseil communal a pris connaissance et approuvé le rapport du groupe de travail Route de Moron lors de sa séance du 12 décembre 2019.

Concernant ce rapport, l'exécutif :

1. Salue la qualité des travaux et constate qu'avec ou sans carrière, les propositions de mesures doivent être réalisées ;
2. S'engage à réaliser les mesures prévues en 2020 ;
3. Précise que les mesures 2 et 17 financées par la bourgeoisie et l'entreprise Faigaux ne sont pas des « cadeaux » pour influencer la commune dans le projet de carrière, mais des mesures compensatoires sollicitées par la commune en rapport avec l'investissement de la commune pour les comptages routiers ;
4. Charge les conseillers communaux des dicastères concernés d'analyser la situation en mettant en place de nouveaux tracés scolaires.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

Jufer Jacques-Henri

Le Secrétaire :

Lenweiter Thierry